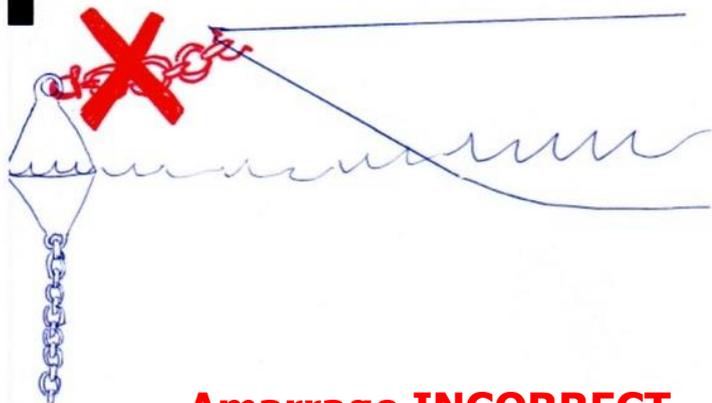


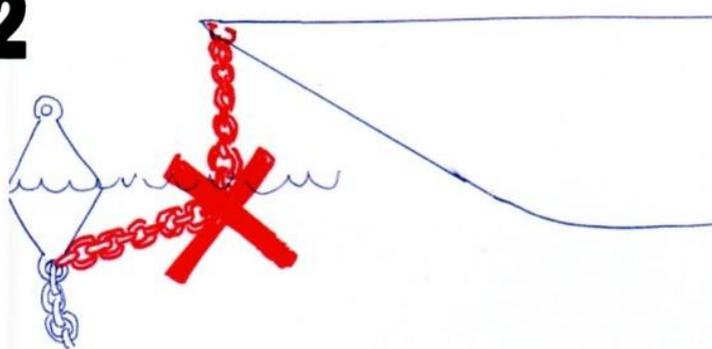
SCHÉMA D'AMARRAGE

1 Amarrage INCORRECT



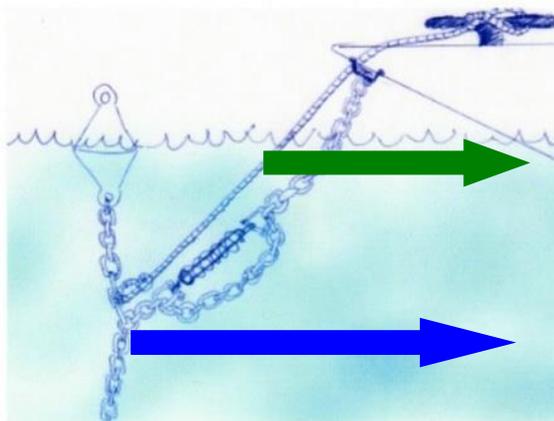
1. Ne pas amarrer votre bateau directement sur la boucle apparente de la bouée.

2 Amarrage INCORRECT



2. Ni sur la boucle de dessous, et sans ressort.

3 Amarrage CORRECT



3. Votre bateau doit être amarré sur le bout de chaîne prévu à cet effet (qui est équipé d'un ressort).

Le cordage : une sécurité supplémentaire fortement conseillée. Il doit être en bon état et de section suffisante.

La chaîne fille : mise en place par la Commune de Sevrier. Signaler toute anomalie à la Mairie.

Votre responsabilité peut être engagée si votre bateau n'est pas amarré comme le prévoit le règlement.